

Syndicat Intercommunal d'Adduction en Eau Potable de la région HUISSEAU - GEMIGNY

Compte rendu de Comité Syndical Séance du 31 mars 2021

L'an deux mille vingt et un, le trente mars, à 20h

Le Comité syndical, légalement convoqué en date du 18 mars 2021, s'est réuni exceptionnellement à la Salle communale de Coulmiers, en raison des conditions sanitaires, sous la Présidence de M. David CAMUS, Président.

Etaient présents :

M. Joël CAILLARD, Mme Florence BRICE, Mme Isabelle BOISSIERE, M. Thierry SEVIN, M. David CAMUS, M. Patrice AMARY, M. Régis SENEÉ, M. Sébastien CHAUSSARD et M. Stéphane HURAUULT.
Formant la majorité des membres en exercice.

Absent : M. Aurélien RIVIERRE

Assistaient également à cette réunion : Mme PASSELANDE, secrétaire, et M. PUFFERRA, fontainier en retraite.

Madame Florence BRICE est désignée secrétaire de séance.

APPROBATION DES COMPTES RENDUS DES DERNIERS CONSEILS

Après lecture, le Comité Syndical approuve le procès-verbal de la réunion du 15 décembre 2020.

REFECTION DU CHATEAU D'EAU DE GEMIGNY

M. CAMUS rappelle le montant des devis de l'entreprise HydroTP :

- Réfection de la cuve	25 492,00 € HT
- Réfection de l'intrados	18 599,00 € HT
- Travaux complémentaires	27 869,00 € HT
Total :	71 960,00 € HT

Ces devis ont été soumis à l'entreprise Utilities Performance, maître d'œuvre, qui n'est pas d'accord sur la technique proposée par HydroTP (imperméabilisation), et préconise plutôt une étanchéité, comme ce qui a été fait sur le château d'eau de Huisseau.

La plus-value pour l'étanchéité en résine et le contrôle de porosité s'élève à 15 935,00 HT ; le montant total des travaux s'élèverait à 87 895,00 € HT

Par ailleurs, l'état du château d'eau de Gémigny s'est dégradé depuis ces 2 dernières années, des morceaux de béton sont tombés, dont certains dans la propriété voisine.

Compte tenu des problématiques et du coût estimé des travaux, d'autres devis seront demandés, avec mise en concurrence.

SCHEMA DIRECTEUR

L'appel d'offre s'est achevé le 15 mars 2021, avec l'ouverture des plis le 16 mars.

Le montant des offres est bien supérieur à ce qu'avait estimé M. Pourriau du Cap Loiret (50 000 €) et va de 72 659 € HT à 124 800 € HT.

L'Agence de l'eau subventionne à hauteur de 70 %.

M. Pourriau nous remettra son analyse des offres le 15 avril prochain.

Le Comité se réunira début mai pour le choix de l'entreprise ; début de l'étude prévu en juin 2021.

RENOUVELLEMENT DE LA CONDUITE DE COULMIERS

Le dossier de demande de subvention au titre de la DETR a été déclaré complet : on peut maintenant commencer les travaux. Le montant de la subvention n'est pas encore connu.

Syndicat Intercommunal d'Adduction en Eau Potable de la région HUISSEAU - GEMIGNY

M. CAMUS rappelle le montant du devis de l'entreprise EXEAU TP, 31 839,30 € HT, pour le remplacement de la canalisation en acier, allant de la Mairie au poteau d'incendie situé près du château, rue du 9 novembre, par une canalisation en PVC diamètre 110, et reprise des branchements.

La Commune de Coulmiers prend à sa charge le terrassement, soit environ 4 500,00 €.

Après débat, le Comité syndical accepte le devis d'EXEAU TP pour un montant de 31 839,30 € HT. Accord du Comité à l'unanimité.

TARIFS DE L'EAU AU 01/04/2021

M. le Président propose comme chaque année de fixer le prix de vente de l'eau pour l'exercice à venir, applicable aux consommations à partir du 01/04/2021. Le tarif est actuellement de 1,05 € le m3 pour les abonnés du SIAEP, et de 1,10 € pour les ventes d'eau à la Commune d'Epieds en Beauce.

Les tarifs de l'eau étant inchangés depuis trois années, il est décidé d'appliquer une hausse de 5 %, soit

- Vente aux abonnés du SIAEP : 1,10 € du mètre cube
- Vente à la Commune d'Epieds en Beauce : 1,15 €/m3

Il n'est pas appliqué de hausse aux tarifs de location de compteur.

A compter du 01/04/2021, les tarifs applicables aux abonnés seront les suivants :

- Eau : 1,10 Euro le m3
- Abonnement :

Compteur Ø 15	42,00 Euros
Compteur Ø 20	56,00 Euros
Compteur Ø 30	71,00 Euros
Compteur Ø 40	78,00 Euros
Compteur Ø 65	78,00 Euros
- Entretien réseau 6,00 Euros

Accord du comité à l'unanimité.

COMPTE DE GESTION 2020

Le comité syndical, par une lecture en parallèle du compte administratif et du compte de gestion du Centre de Gestion Comptable de Meung sur Loire, constate la similitude et la sincérité des résultats de clôture cumulés définitifs de l'exercice 2020, à savoir :

- Un excédent de 44 026,72 € en section de fonctionnement
- Un excédent de 289 290,54 € en section d'investissement.

Le Comité Syndical approuve à l'unanimité le compte de gestion 2020 de M. le Trésorier de Meung sur Loire, sans aucune observation ni réserve.

COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Sous la présidence de M. CAILLARD, Doyen de la session, le Comité Syndical, après s'être fait présenter les résultats de gestion du Syndicat pour l'année 2020, approuve le compte administratif 2020, qui s'établit comme suit :

Section de fonctionnement :

- | | | |
|---|---------------------------------|--------------|
| - | Dépenses | 288 554,12 € |
| - | Recettes | 301 895,04 € |
| - | Résultat de l'exercice excédent | 13 340,92€ |

Section d'investissement :

- | | | |
|---|--------------------------------|--------------|
| - | Dépenses | 132 052,62 € |
| - | Recettes | 124 994,95 € |
| - | Résultat de l'exercice déficit | 7 057,67 € |

Syndicat Intercommunal d'Adduction en Eau Potable de la région HUISSEAU - GEMIGNY

Le Comité Syndical donne quitus à M. CAMUS pour sa gestion de l'année 2020, et approuve à l'unanimité le compte administratif 2020.

AFFECTATION DU RESULTAT

Le comité Syndical, entendu l'exposé sur les résultats de gestion 2020, décide de l'affectation de l'excédent de fonctionnement reporté, soit la somme 44 026,72 €, au chapitre 002 des recettes de fonctionnement, au budget primitif pour 2020.

L'excédent d'investissement de 289 290,54 € est reporté au chapitre 001 des recettes d'investissement.

Accord du Comité à l'unanimité.

BUDGET PRIMITIF 2021

Monsieur le Président présente sa proposition de budget primitif pour 2021, avec un report des résultats de 2020, équilibré :

- | | |
|---|--------------|
| - En section de fonctionnement à hauteur de | 348 659,55 € |
| - En section d'investissement à hauteur de | 404 888,80 € |

Le Comité, après débat, adopte le budget primitif pour l'année 2021 à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

- Remplacement du fontainier : la personne recrutée en décembre 2020 n'a pas donné satisfaction, et son contrat a été rompu à l'issue de la période d'essai.
Un nouvel agent a été recruté le 29 mars.
Des gilets de sécurités avec le nom du SIAEP sont en cours de confection, pour que les abonnés n'aient pas de doutes sur l'identité de notre agent.
- Relevé des compteurs : la campagne de relève des compteurs débutera le 06 avril, sur la Commune de Saint-Sigismond.
- Pannes sur le réseau : le réseau connaît depuis plusieurs mois un certain nombre de disfonctionnements.
- Programme de travaux 2022 : prévoir le renouvellement de canalisations selon les conclusions du schéma directeur.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h15.